

## 15/2024-Approbation du Compte de gestion 2023

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Fillièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que préalablement au vote du compte administratif, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le compte de gestion au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'exercice suivant, c'est-à-dire le document retraçant l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice concerné. Il est soumis aux membres de l'Assemblée délibérante à la même séance que celle où est examinée le compte administratif.

Monsieur Francis PETIT, vice-Président aux finances, présente au Conseil syndical les résultats du compte de gestion de l'exercice 2023 établi par le service de gestion comptable de Ecuire. Il précise que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif du Syndicat mixte et que les résultats sont identiques.

Les résultats sont résumés ainsi :

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Recettes	Réalisations (a)	1 213 574.68 €	1 845 048.30 €	3 058 622.98 €
Dépenses	Réalisations (b)	772 033.50 €	2 071 333.30 €	2 843 366.80 €
Résultat propre de l'exercice (c=a-b)		441 541.18 €	-226 285.00 €	215 256.18 €
Résultat de clôture exercice 2022 (d)		-132 902.77 €	366 791.25 €	233 888.48 €
Part affectée à l'investissement €				
Résultat de clôture 2023 (f=c+d-e)		308 638.41 €	140 506.25 €	449 144.66 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

-de déclarer que le compte de gestion dressé par Monsieur Francis PETIT, vice-Président en charge des Finances visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve

-autorise Le Président à signer le compte de gestion 2023

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 02/04/2024

Le Président,  
**Philippe FOURCROY**

  
**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable

## 16/2024-Approbation du Compte administratif 2023 Affectation du résultat

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Fillièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

L'article 1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte est constitué par le vote de l'Assemblée délibérante du Compte administratif présenté par Francis PETIT, vice-Président en charge des Finances, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Entendu l'exposé du compte administratif de l'exercice 2023 de Monsieur le vice-Président, et après en avoir délibéré,

Considérant que Monsieur Philippe FOURCROY, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Francis PETIT, pour le vote du compte administratif,

Le Conseil syndical, décide, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif 2023 dont les résultats sont les suivants :

**Section de fonctionnement :**

<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANTS</b>
Réalisations	2 071 333,30€
<b>RECETTES</b>	<b>MONTANTS</b>
Réalisations	2 211 839,55€
<b>Résultat de clôture</b>	<b>140 506,25€</b>

L'excédent de fonctionnement sera affecté au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

**Section d'investissement**

<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANTS</b>
Réalisations	904 936,27€
<b>RECETTES</b>	<b>MONTANTS</b>
Réalisations	1 213 574,68€
<b>Résultat de clôture</b>	<b>308 638,41€</b>

<b>Résultats globaux</b>	<b>449 144,66€</b>
--------------------------	--------------------

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 02/04/2024

Le Président,  
**Philippe FOURCROY**

## 17/2024-Vote du Budget Primitif 2024

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Fillièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,  
Vu la délibération du 21 Février 2024 relative aux orientations budgétaires pour 2024,  
Vu l'avis des membres du bureau réunis le 27 Mars 2024,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du Syndicat Mixte Canche et Authie pour l'exercice 2024,

**Les membres du Conseil syndical,**

Après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, d'adopter le budget primitif du Syndicat Mixte Canche et Authie pour l'exercice 2024 comme suit :

SECTION	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 674 883,00€	3 674 883,00€
Investissement	2 388 923,63€	3 209 448,91€
<b>TOTAL</b>	<b>6 063 806,63€</b>	<b>6 884 331,91€</b>

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 02/04/2024

Le Président,  
**Philippe FOURCROY**

  
**SymCÔA**  
Engagé pour un territoire durable

## 18/2024-Participation financière 2024 des EPCI Membres

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Fillièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de valider la participation financière de l'année 2024 des EPCI membres (arrondi à l'euro supérieur) comme suit :

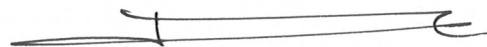
EPCI membres	PARTICIPATION 2024
CC Campagne de l'Artois	60 098€
CC 7 Vallées	193 547€
CC Ternois Com	199 480€
CC Desvres Samer	12 109€
CC Haut Pays du Montreuillois	69 090€
CA2BM	312 789€
CC Pays du Coquelicot	20 688€
CC Ponthieu-Marquenterre	60 043€
CC Sud Artois	5 698€
CC Territoire Nord Picardie	78 711€
<b>TOTAL</b>	<b>1 012 252€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, la proposition du Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 02/04/2024

Le Président,  
**Philippe FOURCROY**



**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable



## 19/2024-Plan concerté pour l'Eau 2024

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Filièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, le Syndicat Mixte Canche et Authie doit déposer un Plan Concerté pour l'Eau (PCE) années 2024-2025.

Ce PCE est un outil de programmation globale pluriannuelle composé de tranches fermes et d'éventuelles tranches optionnelles. Chaque dossier sera présenté en Commission Permanente des interventions de l'Agence ou par décision du Directeur Général par délégation.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de déposer les dossiers suivants au titre de l'année 2024-2025:

année programmation	Description des opérations						
	Descriptif sommaire de l'opération	Localisation	Montant travaux	HT ou TTC	Niveau de maturité	Cofinancement OUI/ NON (Si oui, préciser)	Cofinanceurs et montants
2024	Auchy : Analyse environnementale SAGE Canche	Bassin versant de la Canche	20 000.00 €	TTC			RHDF
2024	Auchy : Relecture juridique du projet de SAGE Canche	Bassin versant de la Canche	20 000.00 €	TTC			RHDF
2024	Auchy : Mise en forme graphique du document du SAGE Canche	Bassin versant de la Canche	20 000.00 €	TTC			RHDF
2024	Auchy : Assistance à maîtrise d'ouvrage Etude hydrogéologique-HMUC - Phase 1 et 2	Bassin versant de la Canche	50 000.00 €	TTC			
2025	Auchy : Assistance à maîtrise d'ouvrage Etude hydrogéologique-HMUC - Phase 3	Bassin versant de la Canche	56 000.00 €	TTC			
2024	Auchy : Animation technique (1 ETP technicien + 0,5bETP communication) des SAGE Canche et Authie 2025-2027	Bassin versant Canche et Authie	189 000.00 €	TTC			
2024	Auchy : Animation territoriale Canche et Authie: érosion des sols agricoles et gestion des ruissellements 2025-2027 (4,3 ETP)	Bassin versant Canche et Authie	945 386.00 €	TTC	certain	OUI	FEDER
2024	Auchy : Animation territoriale Canche et Authie: Gestion des Milieux Aquatiques 2025-2027 (4,2 ETP)	Bassin versant Canche et Authie	1 002 891.00 €	TTC	certain	OUI	FEDER
2024	Auchy : Entretien de 440km de cours d'eau sur la Canche et ses affluents 2025-2027	Bassin versant Canche	211 200.00 €	TTC			
2024	Auchy : Entretien de 163 km de cours d'eau de l'Authie et ses affluents 2025-2027	Bassin versant Authie	78 240.00 €	TTC			
2024	Auchy : Complément PDG Authie 2025-2027 (1 ETP expert; 2 stages et frais de fonctionnement)	Bassin versant Authie	193 458.00 €	TTC			
2024	Auchy : Renouvellement PDG 7 Vallées 2025-2028 et entretien Maintenay-Douriez	Bassin versant Canche et Authie	362 850.00 €	TTC			
2024	Auchy : DMO entretien ouvrages hydrauliques douces CCHPM+Ternois Com	Bassin versant Canche et Authie	560 001.00 €	TTC			
2024	Auchy : Entretien (6799 ml) ouvrages hydrauliques douces TNP 2025-2028	Bassin versant Authie	125 565.00 €	TTC			
2024	Auchy : Entretien (5442 ml) ouvrages hydrauliques douces CCHPM Lys 2025-2028	Bassin versant Canche	58 776.00 €	TTC			
2024	Auchy : Entretien ( 2019 ml) ouvrages hydrauliques douces Ternois Com Lys 2025-2028	Bassin versant Canche	24 963.00 €	TTC			
2024	Auchy : Entretien (xxxx ml) ouvrages hydrauliques douces Ca2BM;	Bassin versant Canche	157 026.00 €	TTC			
2024	Auchy : PAPI Canche ; Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagements de remise en fond de vallée de la Dordonne en aval de Bréxent-Enocq	Bassin versant Authie	161 130.00 €	TTC			
2024	Auchy : PAPI Canche; Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des aménagements de reconquête du lit majeur dans la vallée de la Canche et de la Ternoise	Bassin versant de la Canche	132 712.00 €	TTC			
2025	Auchy : Renouvellement de l'animation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Canche 2026-2029	Bassin versant de la Canche					
2025	Auchy : Renouvellement de l'animation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authie 2026-2029	Bassin versant de l'Authie					
			<b>4 369 198.00 €</b>	<b>0.00 €</b>			

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, la proposition du Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 02/04/2024

Le Président,  
**Philippe FOURCROY**

## N°20/2024-Travaux d'urgence-Demande de financement

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Fillièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur Le Président informe l'Assemblée que suite aux évènements climatiques exceptionnels survenus au cours des mois de Novembre 2023 et Janvier 2024, des travaux d'urgence ont dû être réalisés visant à réparer les dégâts occasionnés sur les milieux aquatiques et la biodiversité. Dans le cadre de la délibération N°23-A-067 du Conseil d'Administration du 24 Novembre 2023 de l'Agence de l'Eau Artois Picardie octroyant un financement exceptionnel à hauteur de 80% et la mise en place de la Dotation de solidarité pour les communes reconnues victimes d'évènements climatiques (DSEC) par l'Etat, le Président propose de présenter une demande financement comme suit :

ESTIMATION DEPENSES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Postes de dépenses	Montant TTC	AGENCE EAU	DSEC	SYMCEA
Ingénierie et régie de terrain	400 000.00 €	80%	15%	5%
Prestations extérieures	150 000.00 €			
Fournitures	100 000.00 €			
<b>TOTAL ESTIMATIF</b>	<b>650 000.00 €</b>	<b>520 000.00 €</b>	<b>97 500.00 €</b>	<b>32 500.00 €</b>

Il est proposé aux membres de l'assemblée d'autoriser le président à finaliser le dossier pour déposer les demandes de financements auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la Préfecture sur la plateforme dématérialisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de financement.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 02/04/2024

Le Président,  
**Philippe FOURCROY**

  
**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°21/2024-Provision pour non-recouvrement d'une créance

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Fillièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur Le Président informe l'Assemblée que le service de gestion comptable a communiqué le non-recouvrement d'une créance ancienne en date du 21/04/2016.

En application du principe comptable de prudence, le retard de paiement fait porter un risque sur le recouvrement d'une créance. Afin de donner une image fidèle et sincère du patrimoine et du résultat de la collectivité, il convient de constater comptablement une provision pour dépréciation des comptes de tiers afin d'anticiper la charge budgétaire du non recouvrement des créances.

La traduction de la dotation aux dépréciations des créances est la comptabilisation d'une charge de fonctionnement au débit du compte 681 (M57) « *Dotations aux dépréciations des actifs circulants* ».

En conséquence, les crédits budgétaires nécessaires seront imputés au budget primitif 2024 à l'article 681 (M57) pour un montant de 2 289,00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, de provisionner l'article 681 pour un montant de 2 289,00€.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 02/04/2024

Le Président,  
**Philippe FOURCROY**

  
**SymC<sup>3</sup>OA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°22/2024 Création d'emploi Ingénieur (sous l'article L332-8 2°)

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Fillièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Suite à l'échéance d'un contrat d'Ingénieur pour le poste d'Animateur de la Commission Locale de l'Eau Canche, au 24 Mai 2024, il est proposé aux membres de l'assemblée le renouvellement de ce dernier sous l'article L332-8 2°.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, décide, à l'unanimité :

-le renouvellement à compter du 25 Mai 2024 d'un poste d'Ingénieur sous l'article L332-8 2°.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Le tableau des effectifs est modifié dans ce sens.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Le Président,  
**Philippe FOURCROY**



## N°23/2024-Création d'emploi Cantonnier de rivière (sous l'article L332-8 2°)

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Fillièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Suite à l'échéance d'un contrat de cantonnier de rivière au 12 Mai 2024, il est proposé aux membres de l'assemblée le renouvellement de ce dernier sous l'article L332-8 2°,

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical décide à l'unanimité :

-le renouvellement à compter du 12 Mai 2024 d'un poste de cantonnier de rivière sous l'article L332-8 2°.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Le tableau des effectifs est modifié dans ce sens.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Le Président,  
**Philippe FOURCROY**

  
**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°24/2024-Désignation d'un délégué représentant le collège des élus au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 2 Avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 14/03/2024.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur Philippe Fourcroy**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magniez**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur Nicolas Pichonnier donnant pouvoir à Monsieur Constant Vasseur ; Monsieur Dominique Dufossé donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gille, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Claude Patte, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau ne prend pas part au vote ; Monsieur Jim Dourlens, maire de Fillièvres représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17**

- Titulaires : 17
- Suppléants : 0

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Vu le Code Général de la Fonction publique

Considérant que le Syndicat Mixte Canche et Authie est membre du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Conformément à l'article 24 du règlement de fonctionnement du CNAS, chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus et désigner un délégué représentant le collège des bénéficiaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, décide, à l'unanimité :

- De désigner Monsieur Philippe Fourcroy, délégué représentant le collège des élus au Comité National D'Action Sociale.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable